

**DANS CE NUMÉRO :**

- Informations / Projets
- CR conseils municipaux
- Agenda
- Infos diverses

ANNEXE :

- Liste des artisans / commerçants
- Animations du Léguer en fête

Lettre d'information

www.tonquedec.fr

Etat Civil d'avril à juin 2016Naissances hors commune :

- Eloan LE BOURDOULOUS né le 15 avril
- Romane SOREAU née le 15 avril
- Timéo LE ROUX né le 21 mai
- Théo RIOU né le 16 juin

Naissance commune :

- Timéo LE CAM le 22 juin



Ce bulletin est disponible à la mairie et chez tous les commerçants de la commune.

Horaire du bus mardi et jeudi matin

Le trajet de la ligne « R » passe à 1.20€ au 1^{er} juillet. Les horaires restent inchangés. Ils sont affichés à l'arrêt de bus près de la boulangerie et figurent sur la précédente lettre d'information.

Rappel des horaires de passage à Tonquédec :

- * en direction de Lannion : 9h14 et 12 h14
- * en direction de Plouaret : 9h 56 et 12h 56

N'hésitez pas à emprunter le bus pour que nous puissions justifier de la pérennisation de la ligne auprès de LTC.

Limitation de vitesse

Pour sécuriser la place du bourg et lutter contre la vitesse excessive de certains automobilistes, nous avons validé, lors du dernier conseil, la mise en place d'une « zone de rencontre ». La vitesse y sera limitée à 20 km/h, les panneaux ci-contre seront installés à chaque entrée de la place.



Terrain multisport

- Le terrain multisport a été installé sur l'aire de loisirs derrière la mairie. Différents jeux peuvent y être pratiqués: foot, basket, handball. Le volley et le badminton nécessitent l'installation d'un filet disponible en mairie; il pourra être prêté aux jeunes de la commune en échange d'une pièce d'identité. Nous signalons également aux usagers du terrain quelques règles :
- ne pas fumer sur le terrain: la pelouse synthétique pourrait être détériorée
 - ne pas jouer sur le terrain multisport et sur l'aire de loisirs après 22 h pour ne pas déranger les riverains
- L'inauguration du terrain aura lieu le samedi 10 septembre à 15h.



Vélo électrique

2 vélos à assistance électrique sont en location à la mairie :

10€ la journée

55€ la semaine

Ils sont loués avec casque, gilet, panier et branchement pour recharger la batterie.

Déchets verts

Afin de sécuriser le transport de vos déchets verts au Smictom du Ménez Bré à Bégard, pensez à mettre un filet sur votre remorque. Ceci est une obligation et l'oubli peut être verbalisé par la gendarmerie.

**Tranquillité vacances**

Les Tonquédois qui partent en vacances, peuvent contacter la gendarmerie pour préciser leurs dates d'absences. Les gendarmes assureront une surveillance.

Tél 02.96.37.03.78

Congés annuels boulangerie

Du lundi 22 août au lundi 29 août.

Réouverture le mardi 30 août.

Dépôt de pain au Triskel et au Relais du Château.

Horaires d'été pour la mairie

Comme chaque année, notre mairie est fermée la samedi matin jusqu'au samedi 27 août inclus.

A chaque quartier sa photo

Cette année, l'équipe municipale propose de faire des photos de groupe par quartier de ses habitants. Des référents-quartiers prendront contact avec vous afin de convenir d'un rendez-vous commun pour faire la photo. Les photos de chaque quartier seront exposées lors des vœux du maire en janvier 2017.

Déclarez vos ruches

Du 1er septembre au 31 décembre 2016, les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Cette démarche est à faire sur le site : mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Préaux à l'école et à la salle polyvalente

Le conseil municipal a validé en dernière séance le devis concernant la réalisation de trois auvents et préau. Le préau principal sera réalisé à l'intérieur de la cour d'école en continuité du préau actuel devant la salle de classe pour que les enfants aient plus d'espace en cas d'intempéries. Un auvent complémentaire sera réalisé à l'entrée extérieure. C'est enfin devant la salle polyvalente que sera réalisé le dernier auvent permettant de protéger l'entrée de la salle des fêtes.

Les préaux seront posés après que les employés communaux aient réalisé les fondations au courant du mois de juillet.

Randonnées à Tonquédec

Le 11 juin dernier, un nettoyage des chemins de randonnées communaux a eu lieu. Pour la seconde année consécutive, la commune a fait appel aux associations concernées (les randonneurs du château, l'amicale laïque et les cavaliers de Léguer) pour unir les efforts et travailler de concert à la valorisation de nos sentiers. Ce fut une réussite, les élus remercient chaleureusement tous les participants.

Nous espérons, pour l'année prochaine, vous proposer une carte actualisée des sentiers afin que vous puissiez profiter de notre merveilleux patrimoine.

Pour que les randonneurs puissent se promener en toute sécurité, nous vous rappelons la réglementation en vigueur par arrêté datant du 16 décembre 2008 :

« La circulation de tous les véhicules à moteur, sauf les véhicules agricoles, forestiers ou d'entretien est interdite sur les sentiers de randonnée de la commune de Tonquédec tels qu'inscrits sur les documents relatifs au plan d'occupation des sols approuvé le 6 décembre 2008. »

Cette interdiction concerne notamment les quads et les motocross.

Fibre optique

Les travaux concernant la fibre optique avancent petit à petit !

Certains habitants de Tonquédec ont reçu récemment dans leur boîte aux lettres un courrier de la mairie concernant la taille des arbres en bords de route afin de permettre le bon déroulement des travaux du réseau de fibre optique.

Il est demandé à chaque destinataire des courriers de mesurer l'enjeu de ces travaux. En effet, si ces derniers ne sont pas réalisés, l'avancement des travaux est bloqué. Le déroulement de la fibre optique se fait par tronçons de 250 mètres. Les branches à couper se trouvent au-dessous et au-dessus des lignes téléphoniques actuelles car la fibre passera de 30 à 60 cm au-dessus des lignes existantes. Si vous avez des doutes sur les travaux à réaliser, n'hésitez pas à contacter la mairie qui saura vous orienter pour qu'une réponse vous soit apportée le plus rapidement possible.

Nous vous invitons donc à réaliser les travaux de taille afin de participer au bon déroulement du chantier et à la desserte de chaque habitation de la commune en fibre optique, dans le plus bref délai.

Merci à tous !

Compte-rendu de conseils municipaux

Résumé des Conseils Municipaux

C.M. du 18 avril 2016 :

Travaux - achat de matériel et mobilier:

- Devis retenus de mobilier pour l'école :
 - 2 sièges « assis debout » sur roulettes à l'Entreprise BRUNEAU pour un montant de 276 € TTC.
 - 4 bancs pour les classes à l'Entreprise MANUTAN Collectivités pour un montant de 628,75 € TTC.
 - 4 mallettes sur roulettes pour transporter du matériel de bureau à l'Entreprise BUREAU VALLEE pour un montant de 359,96 € TTC.
- Accord du conseil pour le programme présenté de voirie 2016 et pour la demande des subventions:
- Travaux d'enrobés avec le Syndicat de Voirie de Plestin-Plouaret :
 - Route de Sterven 385 ml pour un montant de 16 855,10 € TTC.
 - Route de Kerhars 505 ml pour un montant de 25 375,42 € TTC.
- Travaux de bicouche et de tri couche avec L T C :
 - 3 routes sur le secteur de Kerjean pour 4 576,60 € TTC.
 - Lieu-dit Crec'h ar Scroll pour 4 050,04 € TTC.
 - Route Fontaine St-Gildas (Kerannec) pour 1 370,00 € TTC.
- Accord du conseil pour l'achat de 3 supports vélos (Mairie-Salle des Fêtes- et terrain multisports) à l'Entreprise JPP Direct pour un montant de 800,09 € TTC.
- Accord du conseil pour proposer une offre d'achat de la parcelle rue Angéla Duval où se trouve l'ancienne école privée au prix de 25 000 € plus les frais de notaire. Le bâtiment n'est plus aux normes, la démolition est à prévoir.
- Accord du conseil pour faire une offre à 10 000 € plus les frais de notaire pour le projet d'acquisition des parcelles référencées 645 et 646 secteur Crec'h Botcazou.
- Approbation du conseil pour le projet présenté par le SDE pour des travaux de maintenance de l'éclairage public de la rue Angéla Duval pour un montant de 1300.00 € HT.

Personnel :

- Accord du conseil pour valider les ratios d'avancement de grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe, d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe pour l'année 2016 à 100 %.
- Accord du conseil pour valider les créations des postes pour les promotions de grade de l'année 2016, pour supprimer les anciens postes et valider le nouveau tableau des effectifs de la commune.
- Accord du conseil pour la création d'un compte épargne temps au sein de la commune.

Divers :

- Accord du conseil pour l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2016 pour un montant de 100 €.
- Accord du conseil pour définir le prix de vente de la terre végétale : pour les Tonquédois : 10€/m3 livré et 3€/m3 pris sur place, pour les extérieurs : 10 €/m3 pris sur place.
- Accord du conseil pour signer la convention cadre pour la prestation de service entre commune et communauté : prestations de service du bureau d'études mutualisé de LTC.
- Le conseil donne son accord pour la participation de 4,50 € par enfant de la classe CE au spectacle de LTC pour l'année 2016.
- Accord du conseil pour adhérer au dispositif proposé par LTC en matière de lutte contre les espèces exotiques invasives végétales ou animales, pour solliciter LTC à accompagner la commune pour la gestion des espèces exotiques invasives et pour favoriser la destruction des nids de frelons asiatiques situés sur le territoire communal, y compris sur les propriétés privées.

- Refus du conseil pour une demande de subvention pour un voyage en Espagne d'un Lycéen habitant la commune.
- Accord du conseil pour l'adhésion pour l'année 2016 au CAUE 22 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Côtes d'Armor) sur la base de 0.10€ par habitant.

C.M. du 30 mai 2016

Travaux - achat de matériel et mobilier :

- Accord du conseil d'une décision modificative pour un montant de 27 240 € des dépenses imprévues d'investissements pour le financement des travaux de conservation du retable à la chapelle de Kerivoalan et d'une demande de subvention pour aider au financement de cette opération.
- Accord du conseil pour l'acquisition de panneaux de voirie pour un montant total de 990,95 €. TTC.
- Devis définitif retenu pour les travaux de bicouche rue de la Fontaine Saint-Gildas pour 3 347, 34 TTC.
- Devis retenus pour l'équipement de l'Ecole :
 - 3 vidéoprojecteurs à l'Entreprise SKILL Informatique pour un montant de 3 402 € TTC.
 - 2 modules interactifs à l'Entreprise La Puce Informatique pour un montant de 1 558,60 € TTC.
 - Remplacement du photocopieur par l'achat d'un matériel noir et blanc à l'Entreprise RICOH pour un montant de 1 656€ TTC avec un contrat de maintenance de 5 ans au coût de 0.0049 € TTC la copie.
- Accord du conseil pour l'acquisition de décoration de NOËL sur la route du château comprenant 6 prises auprès du SDE 22 estimé à 810 € TTC et les décors pour 1 094,40 € auprès de Distri-fêtes.

Divers :

- Accord du conseil pour la mise en non valeur des sommes de 556,69 € correspondant à des soldes de loyers de 2012 et 2013 pour le budget commune et des sommes de 705,55 € correspondant à des factures de cantine de 2010, 2011 et 2012 pour le budget APS.
- Accord du conseil pour le contrat de maintenance du défibrillateur à l'Entreprise SANO Pharm France pour une durée de deux ans renouvelable d'un montant de 204 € TTC. annuel.
- Avis favorable du conseil sur l'arrêté de M. le Préfet, en date du 29/04/2016 portant sur le projet de périmètre de la Communauté d'agglomération issue de la fusion de Lannion-Trégor Communauté et des Communautés de communes du Haut-Trégor et de Presqu'île de Lézardrieux.
- Accord du conseil pour une subvention exceptionnelle à l'Association TIJKOUR de 1 euro par habitant soit un total de 1 178 €.
- Accord du conseil pour la signature d'une convention fixant la participation annuelle de la commune à la reconstruction du bâtiment SDIS à Lannion à un montant de 1 250,93 € pour une durée de 15 ans à compter du 01/01/2017.
- Validation du conseil du pacte financier et fiscal 2016 régissant les flux financiers entre les communes et la communauté d'agglomération, et prise de connaissance des aides proposées par LTC dans le guide des aides financières 2016 annexé au pacte financier et fiscal.
- Approbation du conseil des opérations inscrites au contrat départemental de territoire 2016, des montants des fonds de concours attribués par LTC aux différents projets en lien avec le contrat départemental de territoire 2016 – 2020, et validation de l'ensemble du projet du contrat départemental de territoire 2016-2020.

AGENDA D'ÉTÉ

JUILLET

Mercredi 13 - Fête nationale,

19h30 jambon grillé sur la place du village, animé par Johnny junior.

Tarifs : 14€ adultes, 7€ enfants.

22h45 tantad, 23h30 feu d'artifice suivi d'un bal populaire à la salle polyvalente.

Dimanche 17 à 17h – au Temps des Cerises,

Môssieur Tardieu (compagnie Maldoror) montage poétique, texte de Jean Tardieu.

Avec Patrick Salou mise en scène Sarah Billon entrée : 5€ /3€.

Dimanche 24 à 17h – au Temps des Cerises,

François Le Roux « Des MOTS sur SWING » entrée 10€/5€.

Samedi 30 & Dimanche 31 Château de Tonquédec.

Reconstitution historique avec la compagnie Kalon Klese.

Présentation de la vie quotidienne d'une garnison à la fin du Moyen-Age. Tarif 6€ réduit 3.50€.

Dimanche 31 à 17h - au Temps des Cerises,

Concert Ingrid Blasco.

Dimanche 31 à 17h – Balade contée par Soizic LE GAC,

« Léguer, Vallée des arts ».

AOÛT

Dimanche 7 à partir de 11h

Fête des Battages sur le pré communal.

10H30 Messe bretonne célébrée par l'abbé Cabocco

à l'Eglise paroissiale.

11h15 défilé des mécaniques anciennes et voitures anciennes,

12h repas ragoût des moissonneurs (tarifs 11€ adultes, 6€ enfants)

14h démonstration des métiers anciens et battage,

14h30 Fest-Deiz sur plancher (entrée libre), animations pour enfants.

17 h départ, place du bourg, pour une rando gourmande. Gratuit.

Dimanche 7 à 17h – au Temps des Cerises,

Concert Dirty old mat

Jeudi 11 à 21h - au Temps des Cerises,

Concert Myrdhyn et Elisa : harpe celtique,

tarif plein : 12€ - tarif réduit : 8€.

Samedi 13 à 17h – au Temps des Cerises,

Contes « collectif puck ».

Samedi 13 Dimanche 14 à partir de 10h Château de Tonquédec,

Savoir-faire et faire savoir Animation forge, taille de pierre, banc de

cordier, marché artisanal Tarif 6€ réduit 3.50€.

Dimanche 14 à 17h – au Temps des Cerises,

Concert Paul Dirmeikis et Jean Baptiste Henry.

Jeudi 18 à 20h30 à la chapelle du Loc,

Organisé par « Tonquédec d'hier et d'aujourd'hui »,

Concert de Clarisse Lavanant.

Participation libre.

Samedi 20 à 15h - Amicale des chasseurs,

Concours de boules bretonnes – doublettes.

Dimanche 21 à 8h - Amicale des chasseurs,

Kermesse et vide grenier au boudrome – 3€ le mètre,

Réservation 06.12.76.04.69 – 02.96.54.64.62 .

15h Concours de boules bretonnes – doublette.

Dimanche 21 à 17h – au Temps des Cerises,

Spectacle « mouettes et chardons ».

Tarif plein 10€ tarif réduit 7€.

Samedi 27 à 18h,

Pardon de Saint-Gildas.

Dimanche 28 à 17h – au Temps des Cerises,

Concert « Olivier Trevidy » - Tarif 10€.

Dimanche 28

Rando équestre en matinée (8h30) suivi d'un repas à la salle des fêtes organisé par Les Cavaliers du Léguer.

Nouveau Circuit de 28km départ à partir de 8h pour les VTT

Tarifs 5€ pour la rando et 11€ pour le repas.

Renseignements au 06.62.28.81.16 ou 02.96.46.47.08.

SEPTEMBRE

Samedi 3 à 21h-au Temps des Cerises,

Concert Morice Bénin.

Samedi 3 à 18h,

Pardon de Notre Dame de Kerivoallan.

Samedi 10 matin à la salle polyvalente,

Forum des associations.

Samedi 10 à 15h,

Inauguration du terrain multisport sur l'aire de loisirs.

Vendredi 16 & Samedi 17 Château de Tonquédec,

Animations médiévales dans le cadre des journées européennes du Patrimoine.

Samedi 17 à 18h,

Pardon de Notre Dame du Loc.

Dimanche 18 à 17h au Temps des Cerises,

« Café poésie » avec la participation de Francis Delemer.

Entrée libre.

OCTOBRE

Dimanche 23 à 8h00 salle polyvalente,

Vide grenier organisé par le Kastell Club.

PENDANT TOUT L'ÉTÉ (dépliants disponibles en mairie)

« **Léguer : des richesses à léguer** »

La Fête du Léguer 2016 voir article page centrale.

Les espaces naturels s'animent : vous proposent une multitude d'animations et lieux pour des balades découvertes.

Le guide des Saveurs : recueil des marchés, produits du terroir, fabrication artisanale, métiers de bouches, visites d'entreprises, restaurants, bars et cafés.

Le guide des Loisirs : Ce guide vous propose une large palette des activités loisirs.

Ou sur **le site** : www.bretagne-cotedegranitrose.com



Rédaction :

Christophe Morellec

Joëlle Nicolas

Marianne Richard

Tangi Rubin

Sous la direction de

Marie-Yvonne Le Moal

Mairie - Ti ker

Rue de la Mairie 22140 Tonquédec

Téléphone : 02 96 35 87 02

Télécopie : 02 96 35 81 37

Messagerie : mairie.tonquedec@wanadoo.fr

Site : www.tonquedec.fr